



CELINE TELLIER
MINISTRE WALLONNE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE,
DE LA FORET, DE LA RURALITE ET DU BIEN-ETRE ANIMAL
G O U V E R N E M E N T W A L L O N

Namur, le

19 FEV. 2024

Monsieur Joseph Simoné
Echevin de l'Environnement de la commune
d'Oupeye
Rue des Ecoles, 4
4684 Haccourt

Contact : Cellule Transversale

Nos Réf. CeT/JuB/FrO/ViC/ChW/-2024-363

Objet : Qualité de l'eau Vivegnis (Oupeye) – PFAS

Monsieur l'Echevin,

Votre courrier relatif à la qualité de l'eau à Vivegnis, section de la commune d'Oupeye, nous est bien parvenu et a retenu toute notre attention.

Come indiqué dans le courrier envoyé à l'ensemble des communes wallonnes en novembre dernier, le monitoring de la présence des PFAS dans les eaux de distribution wallonnes a démarré dès septembre 2023 via une mission déléguée à la SWDE. Aujourd'hui, la totalité du réseau de distribution wallon a été analysée et 100% des zones de distribution respectent la future norme de 2026 soit 100ng/l pour la somme des 20 PFAS.

En ce qui concerne plus particulièrement la zone de distribution 1090 que vous évoquez dans votre courrier, 84 contrôles ont été effectués au cours des 12 derniers mois. La teneur en PFAS de l'eau de distribution de cette zone est aujourd'hui de 25ng/l comme l'indique le rapport disponible sur le site de la SWDE [Qualité d'eau | SWDE](#). Nous sommes donc largement en dessous de la future norme européenne.

Sachez néanmoins que le suivi de l'ensemble des zones de distribution se poursuit en continu et qu'en cas de dépassement constaté de la future norme de 100 ng/l, les communes seront désormais contactées sans délai par leur distributeur.

En outre, j'ai demandé aux distributeurs d'eau de travailler à l'élaboration de seuils de vigilance, bien inférieurs à la future norme de 100 ng/l dans l'eau potable, qui permettraient d'activer une action sur la recherche des causes de la présence de PFAS afin de diminuer ou limiter leur évolution.

Vous pouvez donc rassurer votre population. Tout est mis en œuvre pour assurer aux consommateurs une eau de distribution parfaitement potable.

Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Echevin, mes salutations les meilleures.

La Ministre,

Céline TELLIER

1/1